

<p>au signer. P^{re}, Curé; t. dix-huit; Armande Ni- Moise, journal errain a été: lamine Sa- ont du si- P^{re}, Curé; tre vingt-dix ues jours</p>	<p>617 B. 7. Saucisse Joseph; S. 11</p>	<p>Isidore Goulet H. P. Laberge, P^{re}, Curé; Le vingt-sept février, mil-huit-cent-quatre-vingt- dix-huit, nous, prêtre, curé, soussigné, avons baptisé: Joseph, né le vingt du courant, fils légitime de Joseph Saucisse, commerçant, et de Delima Saucisse, de cette paroisse. Le parrain a été: Louis Lussier, scieur, J. Armstrong; et la marraine: Helicite Crinnet, épouse de Joachim Saucisse, journalier d'Howick, lesquels, ainsi que le père, ont pu- signer. " Lecture faite." H. P. Laberge, P^{re}, Curé; des... mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-huit, nous</p>
---	---	--